

*Congé d'été*

Je voudrais profiter de l'occasion pour recommander autre chose. Je préconise que le Parlement fasse coïncider son départ en vacances avec la fermeture des écoles qui a lieu normalement en juillet et en août. Voilà à quel moment la Chambre devrait, selon moi, ajourner. Nous n'avons pas besoin de trois mois de vacances, deux mois suffisent amplement. Au moins, nous serions sûrs de pouvoir passer ce temps-là avec nos familles. Nous devrions montrer l'exemple et être de bons pères et mères et nous serions beaucoup plus efficaces à notre retour.

J'espère qu'à la rentrée le 14 octobre, nous aurons tous fait un peu notre introspection. Peut-être faudra-t-il que je change d'attitude. Si j'estime que c'est nécessaire, je ne manquerai pas de le faire. Nous devrions tous revenir animés du souci d'être plus positifs pour pouvoir travailler de manière plus efficace et constructive. Il est un groupe de personnes qui saura en profiter et c'est l'ensemble de nos concitoyens.

**Des voix:** Bravo!

**M. Bert Hargrave (Medicine Hat):** Monsieur l'Orateur, je voudrais faire quelques observations à l'occasion de ce débat sur l'ajournement à propos de l'impression que laissent ces neuf derniers mois à mes électeurs, à moi-même et aux habitants des Prairies en général, mais surtout aux habitants du sud de l'Alberta qui ont fait beaucoup de bruit sur la scène politique fédérale durant cette période. A mon avis, deux questions étroitement liées ont prédominé non seulement au Parlement mais un peu partout au Canada. Il s'agit de la constitution et de la question énergétique. Il convient de faire quelques observations à ces deux propos et d'en rappeler les conséquences pour ma circonscription et, en général, pour le sud de l'Alberta. Je voudrais ensuite faire le lien entre ces deux questions et le siècle d'histoire du sud de l'Alberta et de l'ouest du Canada en général.

La plupart d'entre nous se souviennent de l'année 1967 quand nous avons célébré avec un enthousiasme quasi spontané le centième anniversaire du pays; en effet, c'était le centenaire du Canada. Certains députés ont sans aucun doute emmené leurs enfants à Montréal pour cette fête d'anniversaire spéciale qui se déroulait à Terre des Hommes sous le nom d'Expo 67. J'ai eu le privilège et le bonheur d'en faire autant. A cette époque-là, la nation canadienne était exaltée et n'avait jamais connu de toute son histoire un sentiment d'unité aussi fort.

Une décennie plus tard, nous avons survécu au drame provoqué par l'une de nos dix provinces, le Québec, qui voulait se séparer du reste du pays; à cette occasion-là, les neuf autres provinces, et particulièrement le gouvernement fédéral, ont fait tout en leur pouvoir pour essayer de convaincre les Québécois de demeurer dans la Confédération. Toutefois, aujourd'hui, tout juste après notre 114<sup>e</sup> anniversaire, le pays n'a jamais été aussi divisé. Et pour quelle raison? Comment avons-nous pu passer de l'exaltation de 1967 à la situation désespérée et même critique d'aujourd'hui? Il n'est que juste de nous poser cette question. Ce n'est pas facile à expliquer car les facteurs historiques impliqués sont nombreux et complexes.

Par exemple, en 1905, on créait les trois provinces des Prairies sans cependant leur reconnaître le droit devant la loi à la propriété des terres composant leurs territoires et naturellement des ressources naturelles que recelait leur sous-sol. Au cours des 25 premières années, nous avons déployé tellement

d'efforts pour éviter de nous endetter jusqu'au cou, que nous ne nous sommes même pas rendu compte que nous n'avions pas de droit de propriété, du moins jusqu'aux sombres années 30 au cours desquelles, en désespoir de cause, le gouvernement nous rendait ces droits. Il est paradoxal de songer que ces mêmes richesses naturelles, c'est-à-dire le pétrole, le gaz et le charbon et, d'autant plus important, notre terre fertile et nos grandes réserves d'eau douce, contribuent à la complexité de ce problème et cela parce que le pays entier se préoccupe, chose fort incroyable, de la crise énergétique et économique.

Qu'il suffise de dire que les trois provinces des Prairies ont connu une transformation en profondeur. De provinces démunies qu'elles étaient, elles sont devenues des provinces nanties. Les provinces du centre, l'Ontario et le Québec, ont difficilement accepté cette transformation. Mais l'Ouest a pris pleinement conscience de sa situation à 8 heures le soir des élections, le 18 février 1980, en apprenant à la radio et à la télévision que deux provinces seulement, l'Ontario et le Québec, avaient déjà décidé du sort politique du Canada avant même que les voix des gens de l'Ouest ne soient comptées. Nous ne l'oublierons jamais.

J'aimerais maintenant aborder la question constitutionnelle. En octobre dernier, le premier ministre (M. Trudeau) a annoncé son intention de rapatrier la constitution en procédant de façon bien particulière. Il ne s'agissait pas là d'une question ou d'une promesse électorale de l'un ou l'autre des partis. Dans les premières semaines, nous avons cru déceler un appui assez général des Canadiens au projet de rapatriement de notre constitution, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Il faut rappeler à la plupart d'entre nous que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique a été rédigé au Canada, par des Canadiens, sous la direction de sir John A. Macdonald et qu'on a choisi d'en confier la garde au Parlement britannique impérial. C'est là qu'il était conservé et qu'il devait être amendé de temps en temps selon nos directives. Bien que le public soit très en faveur de son rapatriement, il existe des dissensions quant à la manière de procéder. La plupart d'entre nous voient d'un très mauvais œil la précipitation indécente avec laquelle le gouvernement veut faire amender notre constitution avant qu'elle quitte la Grande-Bretagne et le caractère unilatéral du rapatriement et ce, notamment parce qu'aucune de nos provinces ne sera consultée ou appelée à participer à cette entreprise. La seule explication qu'on ait jamais donnée au Parlement et à la nation pour expliquer cette hâte, c'est que le premier ministre voulait honorer la promesse qu'il avait faite aux Québécois pendant la campagne référendaire.

● (2210)

A mon avis, ce qui divise notre pays, aujourd'hui, et notamment l'Ouest, c'est un mélange des problèmes constitutionnels et énergétiques. Certes, les taux d'intérêt qui atteignent 20 p. 100 et l'inflation record qui ne semble pas vouloir fléchir ne nous aideront pas à surmonter nos difficultés.

Il y a une autre question que nous qui venons de l'Ouest ne devons pas oublier de mentionner. J'ai demandé aux députés de s'interroger sur la composition actuelle de la population de l'Ouest. La Chambre doit se souvenir que plus de 100 ans se sont écoulés depuis le début du peuplement de l'Ouest. L'Ouest a essentiellement été peuplé en trois vagues au cours de nos 100 ans d'histoire. Premièrement, il y a eu les pionniers qui s'y sont installés avant 1900, dont beaucoup avant la venue